



---

## **RAPPORT PHYTOSANITAIRE - VITICULTURE – 2018**

### **CANTON DE VAUD**

1. Phénologie des 10 derniers millésimes (Chasselas) .....	3
2. Maladies fongiques.....	3
<b>Mildiou</b> .....	4
<b>Oïdium</b> .....	3
<b>Botrytis et pourriture acide</b> .....	4
<b>Black rot</b> .....	4
<b>Rougeot</b> .....	4
<b>Excoriose</b> .....	4
<b>Esca et eutypiose</b> .....	4
<b>Anthraxose</b> .....	5
3. Insectes .....	5
<i><b>Drosophila suzukii</b></i> .....	5
<b>Vers de la grappe</b> .....	5
<b>Thrips</b> .....	5
<b>Cicadelle verte</b> .....	5
<b>Noctuelles et boarmies</b> .....	5
<b>Pyrale</b> .....	5
<b>Cochenilles</b> .....	6
<b>Phylloxéra gallicole</b> .....	6
4. Acariens.....	6
<b>Araignées rouge et jaune</b> .....	6
<b>Acariose et érinose</b> .....	6
5. Jaunisses à phytoplasmes et viroses .....	6
<b>Flavescence dorée (<i>Candidatus phytoplasma vitis</i>)</b> .....	6
<b>Autres jaunisses à phytoplasmes (bois noir)</b> .....	7
<b>Dégénérescence infectieuse et autres viroses</b> .....	7
6. Vertébrés.....	7
<b>Campagnols</b> .....	7
<b>Oiseaux</b> .....	7
7. Accidents climatiques.....	7



---

<b>Grêle</b> .....	7
<b>Gel</b> .....	7
<b>Sécheresse</b> .....	8
8. <b>Accidents physiologiques</b> .....	8
<b>Folletage et éclatement de baies</b> .....	8
<b>Coulure</b> .....	8
9. <b>Auxiliaires</b> .....	8
<b>Typhlodromes</b> .....	8
<b>Autres auxiliaires</b> .....	8



## 1. Phénologie des 10 derniers millésimes (Chasselas) dans le canton de Vaud

Millésime	Date de débourrement	Date de floraison	Durée débourrement floraison	Date de début des vendanges
2018	17 avril	5 juin	49 jours	12 septembre
2017	4 avril	10 juin	67 jours	19 septembre
2016	15 avril	26 juin	72 jours	7 octobre
2015	19 avril	10 juin	52 jours	18 septembre
2014	7 avril	13 juin	67 jours	22 septembre
2013	26 avril	3 juillet	68 jours	12 octobre
2012	9 avril	15 juin	67 jours	29 septembre
2011	5 avril	1 <sup>er</sup> juin	57 jours	12 septembre
2010	21 avril	23 juin	63 jours	28 septembre
2009	13 avril	9 juin	57 jours	21 septembre
2008	27 avril	21 juin	55 jours	5 octobre
Moyenne décennie (2008 à 2017)	14 avril	16 juin	62.5 jours	26 septembre
Date la plus tardive			Date la plus précoce	

L'année 2018 a été marquée par un débourrement légèrement en retard à la moyenne de la décennie puis par une pousse exceptionnellement rapide et record de la vigne. Ainsi la floraison est atteinte le 5 juin soit seulement 49 jours après le débourrement (moyenne de 62.5 jours). L'été très chaud a encore accentué l'avance de la floraison faisant de 2018 un des millésimes les plus précoces jamais connus (plus précoce que 2003 pour certaines situations).

## 2. Maladies fongiques

### Oïdium

La pression d'oïdium a été globalement très faible en 2018. Certains témoins non traités ne présentaient aucun symptôme en fin de saison. Rares sont les situations qui ont connus des dégâts sur grappe en 2018. La zone très localisée d'Arnex-sur-Orbe est tout de même à mentionner avec des attaques parfois impressionnantes chez différents vigneronns témoignant d'une pression anormalement intense dans cette zone. En fin de saison, un développement important d'oïdium sur les feuilles et les grappillons a été observé plus fréquemment que les années antérieures. Ces dégâts n'auront aucun impact sur la vigne et sur la pression en 2019.



## Mildiou

### Pression forte à l'Est de La Côte, pression faible dans le reste du canton

Le printemps 2018 a été marqué par un régime hydrique très contrasté d'un mois à l'autre. Le mois de mars a été très humide, le mois d'avril a été très sec et la période du 13 mai au 13 juin a été localement très arrosée. Puis la deuxième partie de l'été a été marquée par une sécheresse avec tout de même quelques orages isolés. Les premières contaminations primaires, autour du 9 mai, ont eu lieu sur des sols très secs et il a fallu plusieurs épisodes pluvieux conséquents pour observer les premiers symptômes de mildiou sur feuille (semaine du 4 juin). La pression a évolué très différemment selon l'intensité des pluies subies la première quinzaine de juin. La majorité des situations du vignoble vaudois a subi des orages avec des cumuls relativement faibles. La région Est du vignoble de La Côte a subi de nombreux orages jusqu'au 13 juin avec de forts cumuls. Ainsi la pression a explosé dans cette région, notamment dans la zone de Morges, malgré les 15 jours de sec de la deuxième quinzaine de juin. Des symptômes sur baies sont apparus fréquemment vers la fin juin et ont continué à se développer fortement durant tout l'été. Pour cette région, la pression a été plus intense qu'en 2016 et le témoin non traité au domaine de Marcelin à Morges était détruit à 100% au niveau des feuilles et des grappes en septembre (aucune grappe et défoliation totale !). Dans le reste du canton, la pression a été relativement faible du fait des pluies modérées de mi-mai à mi-juin et de la sécheresse subie ensuite jusqu'aux vendanges.

## Botrytis et pourriture acide

La sécheresse intense subie de mi-juin jusqu'à la vendange a empêché toute installation de Botrytis même dans les parcelles très sensibles historiquement touchées toutes les années. Il en est de même pour la pourriture acide qui n'a pas été observée même dans les parcelles ayant subi des dégâts d'insectes ou d'oiseaux.

## Black rot

Aucun symptôme de Black rot n'a été relevé dans le vignoble cette année. Cette maladie a cependant été observée sur la collection de cépages résistants du domaine expérimental du Caudoz à Pully. On observe dans le vignoble une confusion de cette maladie avec le rot brun du mildiou.

## Rougeot

Aucun symptôme de Rougeot n'a été relevé cette année. Le mois d'avril très sec n'a pas été propice à ce champignon.

## Excoriose

La pression de ce champignon a été moyenne en 2018 avec un peu plus de symptômes que 2017 mais beaucoup moins en comparaison à 2015 et 2016. Les observations réalisées les dernières années sur des vignes avec des attaques conséquentes ne mettaient pas en évidence des problèmes de débourrement et les traitements devraient donc être réservés aux parcelles avec de très fortes attaques où les rameaux peuvent être déformés et cassants par la suite.

## Esca et eutypiose

Il semble que les dépérissements ont été dans la moyenne cette année, peut-être limité par la sécheresse. Le Gamaret et le Garanoir sont particulièrement touchés, des parcelles d'environ 20 ans présentent déjà des taux de remplacement de 50 %. Des mesures préventives et curatives ont été communiquées aux vigneron pour ces cépages très sensibles : choix à la plantation, taille respectueuse et ébourgeonnage rigoureux, recépage préventif, curetage préventif et curatif, recépage curatif et greffage en fente.



## **Anthraxnose**

L'anthraxnose est toujours présente dans les cultures de porte-greffes. Aucun symptôme n'a été observé sur vigne contrairement à 2016.

### **3. Insectes**

#### **Guêpes et autres insectes qui blessent**

Les symptômes d'insectes ont été moins intenses qu'en 2017 notamment sur les cépages sensibles comme le Garanoir. Il semble que les gelées de printemps de 2017 ont anéanti un grand nombre de baies dans les haies et forêts ; de ce fait les insectes se sont rabattus sur les raisins. En 2018, les insectes ont eu d'autres baies à déguster et ont limité les attaques sur le raisin.

#### ***Drosophila suzukii***

La sécheresse a limité très fortement la pression de *D. suzukii* qui a été la plus faible depuis les forts dégâts de 2014. Les suivis de ponte réalisés par Proconseil et Agroscope ont été diminués en milieu d'été du fait de la faible pression et de la faible inquiétude des vigneron.

La stratégie de lutte adoptée au niveau cantonal était la suivante :

- Aucun traitement nécessaire dans la grande majorité des situations ;
- L'utilisation de kaolin ne nécessitait plus d'autorisation de la police phytosanitaire depuis 2017. Il était conseillé d'appliquer le kaolin uniquement sur les cépages très sensibles touchés chaque année depuis 2014.
- L'utilisation des autres insecticides a été très fortement déconseillée.

#### **Vers de la grappe**

La lutte contre cochylis et eudémis n'a pas posé de problème particulier. Les vols ont été caractérisés par des intensités faibles à nulles. Au vu de la faible pression dans les zones non confusées il a été proposé de ne pas réaliser de traitement. Pour ceux qui souhaitaient tout de même appliquer un traitement larvicide, le positionnement s'est fait au stade pré-fermeture de la grappe.

#### **Thrips**

Cet insecte est fréquent, mais ses populations restent généralement bien en dessous des seuils de tolérance.

#### **Cicadelle verte**

La cicadelle verte est largement répandue mais elle ne cause pratiquement pas de dommages.

#### **Noctuelles et boarmies**

Les conditions de pousse très rapides au débourrement n'ont pas entraîné de dégâts conséquents des noctuelles et boarmies qui ont eu très peu de temps pour sévir.

#### **Pyrale**

Présence sporadique sur feuille, sans importance économique.



## Cochenilles

Les populations sont stables et n'occasionnent pas de problème particulier.

## Phylloxéra gallicole

Comme chaque année, plusieurs ceps atteints de la forme gallicole sont observés sur des cépages *Vinifera*, notamment sur Doral et Chasselas. Il semble que ces galles sont de plus en plus fréquentes sur le feuillage de cépages vinifera avec dans de rares cas extrêmes des défoliations. De même, les cultures de bois à greffer voient très souvent leur feuillage se couvrir de galles phylloxériques.

### 4. Acariens

#### Araignées rouge et jaune

Il est rarissime d'avoir à combattre les acariens tétranyques, la presque totalité du vignoble étant protégée naturellement par les typhlodromes. Une attention particulière a été portée sur les secteurs de lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée. Les populations de typhlodrome restent satisfaisantes et aucun cas d'araignées rouge ou jaune n'a été observé.

#### Acariose et érinose

Ces deux ériophyidés sont toujours très présents. Les attaques d'acariose se développent essentiellement au printemps sur de jeunes vignes, alors que l'érinose apparaît toute la saison sur beaucoup de vigne. L'érinose a été très faible cette année du fait de la pousse très rapide de la vigne au printemps. L'acariose s'est observée facilement sur les jeunes vignes. Il était conseillé de les ébourgeonner rapidement pour ne garder qu'une ou 2 pousses afin de les aider à se développer. Des traitements spécifiques (soufre ou acaricide) ont été réalisés dans les situations où la végétation était bloquée. Des lâchers de typhlodromes ont aussi été conseillés pour les jeunes vignes.

### 5. Jaunisses à phytoplasmes et viroses

#### Flavescence dorée (*Candidatus phytoplasma vitis*)

Un nouveau foyer conséquent a été détecté à l'automne 2017 sur la commune de Chardonne. Environ 2'500 m<sup>2</sup> de vigne ont été arrachées. Ce nouveau périmètre de lutte obligatoire a étendu la zone de traitement contre la cicadelle d'Epesses à Villeneuve.

Les prélèvements et analyses effectués cet automne mettent en évidence un développement important du foyer de Chardonne qui va nécessiter de nouveaux arrachages cet hiver. Aucun symptôme n'a été observé dans le périmètre de lutte de Villeneuve comme en 2017. Ainsi, cette zone va sortir du périmètre de lutte obligatoire en 2019 et le périmètre de lutte s'étendra donc d'Epesses au château de Chillon. Aucun nouveau cas n'a été observé dans le vignoble hors des périmètres de lutte.

#### Lutte contre le vecteur *Scaphoideus titanus* dans les pépinières, premier cas de FD sur pépinière

Un greffon a été contrôlé positif à la FD dans une pépinière cet automne. Les conséquences de cette découverte ne sont pas encore connues mais le pépiniériste s'est engagé auprès de sa clientèle à traiter toute leur production à l'eau chaude.

Conformément aux directives émises par le Service phytosanitaire fédéral, deux traitements insecticides à base de lambda-cyhalothrine ont été imposés à toutes les pépinières implantées dans les régions où *S. titanus* est présent (Chablais, La Côte, Lavaux). L'avis de traitement a été communiqué aux pépiniéristes-viticulteurs



par la Police phytosanitaire cantonale. Une grande attention doit être portée aux pépiniéristes des périmètres de lutte obligatoire car aucun matériel ne doit être prélevé ou multiplié dans ces périmètres, hormis si un traitement à l'eau chaude est réalisé sous contrôle officiel.

## **Autres jaunisses à phytoplasmes (bois noir)**

Les prospections effectuées pour détecter la flavescence dorée nous montrent que la jaunisse du bois noir est largement répandue dans le vignoble vaudois. Dans certains cas, cette jaunisse a même atteint plusieurs ceps par are, notamment dans la région d'Ollon.

## **Dégénérescence infectieuse et autres viroses**

La dégénérescence infectieuse reste l'affection virale la plus répandue dans le vignoble, ceci bien que la dévitalisation et le repos du sol soient largement pratiqués dans les zones infectées. La panachure et l'enroulement s'observent aussi dans certains secteurs localisés.

## **6. Vertébrés**

### **Campagnols**

Le campagnol terrestre et celui des champs sont largement répandus dans les vignes enherbées, ils posent principalement des problèmes pour le passage des machines en créant des trous qui peuvent déséquilibrer les engins. Les dégâts sont d'autant plus prononcés dans les vignes non fauchées (rolofaca). Des dégâts directs sur les racines ont été observés en 2017, les rongeurs ont entamé les racines entraînant la mort des ceps.

### **Oiseaux**

Afin de limiter l'impact des filets sur la faune, les consignes de pose et de surveillance ont été précisées en collaboration avec l'ASPO (Association suisse pour la protection des oiseaux) et publiées via le bulletin vaudois à plusieurs reprises. Elles sont globalement bien respectées bien que certains « mauvais élèves » les posent toujours mal ou ne les retirent pas après les vendanges. Le filet latéral de type "balle à foin" placé contre la végétation à hauteur des grappes est maintenant très utilisé, car il exclut tout risque de capture d'animaux. Il présente en outre l'avantage de laisser la parcelle accessible pour les travaux tels que le fauchage ou les éventuels traitements contre *Drosophila suzukii*. Ils sont cependant moins efficaces lors de pression très importante des oiseaux par rapport à des filets de couverture. Pour cela, des filets latéraux à maille fine existent mais sont plus onéreux.

## **7. Accidents climatiques**

### **Grêle**

Plusieurs épisodes isolés de grêle sont à déplorer pour 2018 à Yvorne, Villeneuve et dans la région de Morges.

### **Gel**

Aucun symptôme de gel de printemps n'a été observé cette année.



## Sécheresse

La sécheresse a été très sévère cette année. Les quantités de pluies ont été très faibles de la mi-juin jusqu'à la fin octobre. Des symptômes de stress hydrique sévère ont pu être observés mais de façon moins intense qu'en 2015. Les fortes pluies entre la mi-mai et la mi-juin ont permis une bonne croissance cellulaire des baies. Ainsi, malgré la sécheresse le poids des baies à la vendange a été important ce qui n'était pas forcément prévisible.

### 8. Accidents physiologiques

#### Folletage et éclatement de baies

Aucun symptôme de folletage des raisins ou d'éclatement de baie n'a été observé en 2018 contrairement à 2016.

#### Coulure

La coulure a été très fréquente et généralisée cette année malgré des conditions douces à la floraison. Les premières observations laissaient penser que les taux d'humectation important du feuillage dans certaines régions avaient entraîné plus de coulure mais même les zones avec très peu de précipitations pendant la floraison ont été impactées. La cause principale de la coulure est donc probablement lié à un déséquilibre au niveau de l'utilisation des sucres et des éléments nutritifs entre les organes en croissance (feuilles et rameaux) et en reproduction (ovaires). En effet, la pousse de la vigne a été extrêmement rapide entre le débourrement et la floraison (record absolu) et le nombre d'inflorescences était très important. Il y a donc eu un manque d'apport de sucres, d'azote et d'éléments nutritifs vers les ovaires pour qu'ils soient fécondés et puissent se développer en baies. Dans certaines situations des dessèchements totaux d'inflorescence ont été constatés. Au final, cette coulure n'a pas eu de conséquence très importante sur la récolte puisque le nombre d'inflorescence était très élevé en 2018 et que le poids des baies était aussi très important. Certains cépages comme le Gamaret ont tout de même été impactés au niveau des rendements.

### 9. Auxiliaires

#### Typhlodromes

Les populations de typhlodromes sont stables avec un taux de colonisation estimé à 95% des parcelles viticoles. Le souci permanent de protection de cet auxiliaire et les nombreux lâchers réalisés par les viticulteurs contribuent largement au maintien des populations.

#### Autres auxiliaires

Il n'est pas rare d'observer d'autres auxiliaires sur vigne. Les plus répandus sont les chrysopes, puis par ordre décroissant de fréquence: les coccinelles indigènes, les syrphides, les anthocorides, les trichogrammes et les thrips noirs.

Lausanne, le 9 janvier 2019

David Marchand  
Proconseil sàrl  
Office de conseil viticole